

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE**



**Numéro SIRET : 21330108800018**

**POSTE COMPTABLE : PERCEPTION CASTILLON**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET COMMUNAL M14**

**ANNEE 2015**

<b>Code INSEE</b> 33108	<b>COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE</b> <b>BUDGET COMMUNAL M14</b>	<b>CA</b> <b>2015</b>
----------------------------	---	--------------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 914
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	38
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
1 855 560,64	2 263 642,64	628,58	841,68

<b>Informations financières - ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	952,03	738,00
2	Produit des impositions directes/population	402,05	357,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 081,42	893,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	119,22	307,00
5	Encours de dette/population	252,01	710,00
6	DGF/population	213,18	177,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,84%	47,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,41	91,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	11,02%	34,38%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,30%	80,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 792 278,04	G 3 151 260,19
	Section d'investissement	B 485 232,21	H 599 823,43
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 292 000,00	I (si excédent) 292 000,00
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 393 725,97	J (si excédent) 393 725,97
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		3 671 236,22 = A+B+C+D	4 043 083,62 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 223 545,88	L 242 952,07
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F 223 545,88	= K+L 242 952,07
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 792 278,04	= G+I+K 3 443 260,19
	Section d'investissement	= B+D+F 1 102 504,06	= H+J+L 842 775,50
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 894 782,10	= G+H+I+J+K+L 4 286 035,69

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E <b>0,00</b>	K <b>0,00</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F <b>223 545,88</b>	L <b>242 952,07</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	242 952,07
20	Immobilisations incorporelles	25 901,52	0,00
21	Immobilisations corporelles	141 142,68	0,00
1202	Vidéoprotection	56 501,68	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	966 820,00	933 994,14	0,00	0,00	32 825,86
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 598 006,00	1 549 046,33	0,00	0,00	48 959,67
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	271 690,00	258 808,11	0,00	0,00	12 881,89
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 836 516,00</b>	<b>2 741 848,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>94 667,42</b>
66	Charges financières	33 200,00	32 358,67	0,00	0,00	841,33
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	20,79	0,00	0,00	979,21
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	24 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 894 716,00</b>	<b>2 774 228,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120 487,96</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	564 744,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	18 060,00	18 050,00			10,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>582 804,00</b>	<b>18 050,00</b>			<b>564 754,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 477 520,00</b>	<b>2 792 278,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>685 241,96</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014</b>		0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	28 510,00	33 550,86	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	145 630,00	144 282,61	0,00	0,00	1 347,39
73	Impôts et taxes	1 817 620,00	1 862 789,80	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	993 270,00	965 677,04	0,00	0,00	27 592,96
75	Autres produits de gestion courante	193 420,00	129 255,49	0,00	0,00	64 164,51
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 178 450,00</b>	<b>3 135 555,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 894,20</b>
76	Produits financiers	300,00	205,48	0,00	0,00	94,52
77	Produits exceptionnels	6 770,00	15 498,91	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 185 520,00</b>	<b>3 151 260,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 259,81</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 185 520,00</b>	<b>3 151 260,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 259,81</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014</b>		292 000,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 377,05	14 169,20	25 901,52	306,33
204	Subventions d'équipement versées	4 107,49	4 107,49	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	907 093,16	294 490,73	141 142,68	471 459,75
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>118 084,11</b>	<b>34 642,63</b>	<b>56 501,68</b>	<b>26 939,80</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 069 661,81</b>	<b>347 410,05</b>	<b>223 545,88</b>	<b>498 705,88</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	137 922,22	137 822,16	0,00	100,06
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	20 000,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>157 922,22</b>	<b>137 822,16</b>	<b>0,00</b>	<b>20 100,06</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 227 584,03</b>	<b>485 232,21</b>	<b>223 545,88</b>	<b>518 805,94</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 227 584,03</b>	<b>485 232,21</b>	<b>223 545,88</b>	<b>518 805,94</b>
	<b>Pour information</b>	(3)			
	<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014</b>	393 725,97			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	484 499,60	74 146,00	242 952,07	167 401,53
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>484 499,60</b>	<b>74 146,00</b>	<b>242 952,07</b>	<b>167 401,53</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	91 996,80	109 617,83	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	397 909,60	397 909,60	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	100,00	100,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	64 000,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>554 006,40</b>	<b>507 627,43</b>	<b>0,00</b>	<b>46 378,97</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 038 506,00</b>	<b>581 773,43</b>	<b>242 952,07</b>	<b>213 780,50</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	564 744,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	18 060,00	18 050,00		10,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>582 804,00</b>	<b>18 050,00</b>		<b>564 754,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 621 310,00</b>	<b>599 823,43</b>	<b>242 952,07</b>	<b>778 534,50</b>
	<b>Pour information</b>	(3)			
	<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014</b>	0,00			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	933 994,14		933 994,14
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 549 046,33		1 549 046,33
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	258 808,11		258 808,11
66	Charges financières	32 358,67	0,00	32 358,67
67	Charges exceptionnelles	20,79	0,00	20,79
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	18 050,00	18 050,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>2 774 228,04</b>	<b>18 050,00</b>	<b>2 792 278,04</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	137 822,16	0,00	137 822,16
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	34 642,63		34 642,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	14 169,20	0,00	14 169,20
204	Subventions d'équipements versés	4 107,49	0,00	4 107,49
21	Immobilisations corporelles (6)	294 490,73	0,00	294 490,73
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>485 232,21</b>	<b>0,00</b>	<b>485 232,21</b>
<b>Pour information</b>				<b>393 725,97</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	33 550,86		33 550,86
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	144 282,61		144 282,61
73	Impôts et taxes	1 862 789,80		1 862 789,80
74	Dotations, subventions et participations	965 677,04		965 677,04
75	Autres produits de gestion courante	129 255,49		129 255,49
76	Produits financiers	205,48	0,00	205,48
77	Produits Exceptionnels	15 498,91	0,00	15 498,91
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>3 151 260,19</b>	<b>0,00</b>	<b>3 151 260,19</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014</b>				<b>292 000,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	109 617,83	0,00	109 617,83
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	397 909,60		397 909,60
13	Subventions d'investissement	74 146,00	0,00	74 146,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	100,00	0,00	100,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		18 050,00	18 050,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>581 773,43</b>	<b>18 050,00</b>	<b>599 823,43</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2014</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>966 820,00</b>	<b>933 994,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 825,86</b>
60611	Eau et assainissement	25 000,00	1 186,56	0,00	0,00	23 813,44
60612	Énergie - Électricité	104 120,00	142 784,85	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	60 000,00	66 664,47	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	13 000,00	12 308,67	0,00	0,00	691,33
60623	Alimentation	50 000,00	51 701,94	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	6 400,00	4 765,49	0,00	0,00	1 634,51
60628	Autres fournitures non stockées	6 050,00	4 708,27	0,00	0,00	1 341,73
60631	Fournitures d'entretien	8 350,00	7 475,19	0,00	0,00	874,81
60632	Fournitures de petit équipement	16 930,00	15 061,02	0,00	0,00	1 868,98
60633	Fournitures de voirie	30 500,00	20 812,54	0,00	0,00	9 687,46
60636	Vêtements de travail	5 000,00	5 469,62	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	8 800,00	8 025,73	0,00	0,00	774,27
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et m	13 450,00	12 483,48	0,00	0,00	966,52
6067	Fournitures scolaires	15 740,00	16 047,84	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	6 250,00	3 518,26	0,00	0,00	2 731,74
611	Contrats de prestations de services	49 090,00	45 348,87	0,00	0,00	3 741,13
6122	Crédit-bail mobilier	13 280,00	10 989,56	0,00	0,00	2 290,44
6135	Locations mobilières	27 340,00	33 438,18	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	2 500,00	792,00	0,00	0,00	1 708,00
61522	Bâtiments	26 180,00	33 542,12	0,00	0,00	0,00
61523	Voies et réseaux	60 100,00	36 730,07	0,00	0,00	23 369,93
61551	Matériel roulant	23 110,00	19 206,40	0,00	0,00	3 903,60
61558	Autres biens mobiliers	9 500,00	10 532,19	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	51 910,00	45 326,83	0,00	0,00	6 583,17
616	Primes d'assurances	31 460,00	31 385,48	0,00	0,00	74,52
6182	Documentation générale et technique	1 210,00	1 474,73	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 050,00	155,00	0,00	0,00	895,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 500,00	660,00	0,00	0,00	840,00
6226	Honoraires	37 170,00	43 540,44	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 215,40	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	55 860,00	53 438,17	0,00	0,00	2 421,83
6237	Publications	14 810,00	11 642,71	0,00	0,00	3 167,29
6238	Divers	70,00	71,86	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	85 370,00	81 679,07	0,00	0,00	3 690,93
6251	Voyages et déplacements	4 170,00	3 040,35	0,00	0,00	1 129,65
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	11 650,00	8 792,36	0,00	0,00	2 857,64
6262	Frais de télécommunications	32 500,00	33 010,08	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	11 360,00	8 518,79	0,00	0,00	2 841,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6284	Redevances pour services rendus	29 050,00	32 014,20	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	13 830,00	13 554,00	0,00	0,00	276,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	25,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	291,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	660,00	565,35	0,00	0,00	94,65
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 598 006,00</b>	<b>1 549 046,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>48 959,67</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 600,00	4 618,49	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	19 500,00	18 795,47	0,00	0,00	704,53
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 800,00	2 822,68	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	1 018 806,00	933 433,81	0,00	0,00	85 372,19
6413	Personnel non titulaire	31 000,00	30 306,78	0,00	0,00	693,22
64168	Autres emplois d'insertion	92 000,00	109 800,42	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 000,00	99 804,72	0,00	0,00	195,28
6453	Cotisations aux caisses de retraite	256 200,00	257 248,82	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	7 700,00	8 770,32	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	13 700,00	31 713,07	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	43 700,00	43 773,75	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	3 500,00	3 200,00	0,00	0,00	300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 500,00	4 758,00	0,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>271 690,00</b>	<b>258 808,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 881,89</b>
6531	Indemnités	45 000,00	44 365,89	0,00	0,00	634,11
6533	Cotisations de retraite	3 190,00	4 018,44	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	4 885,04	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	3 000,00	70,00	0,00	0,00	2 930,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6553	Service d'incendie	55 300,00	55 296,64	0,00	0,00	3,36
6554	Contributions aux organismes de regroupement	24 040,00	13 226,55	0,00	0,00	10 813,45
6558	Autres contributions obligatoires	8 700,00	8 861,33	0,00	0,00	0,00
657362	CCAS	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	4 830,00	4 824,22	0,00	0,00	5,78
6574	Subventions de fonctionnement aux associati	117 130,00	113 260,00	0,00	0,00	3 870,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 836 516,00</b>	<b>2 741 848,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>94 667,42</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>33 200,00</b>	<b>32 358,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>841,33</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 400,00	32 332,77	0,00	0,00	67,23
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts cr	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'empr	300,00	25,90	0,00	0,00	274,10
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>20,79</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>979,21</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	20,79	0,00	0,00	979,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	24 000,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>2 894 716,00</b>	<b>2 774 228,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120 487,96</b>
023	Virement à la section d'investissement	564 744,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	18 060,00	18 050,00			10,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	18 060,00	18 050,00			10,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>582 804,00</b>	<b>18 050,00</b>			<b>564 754,00</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>582 804,00</b>	<b>18 050,00</b>			<b>564 754,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 477 520,00</b>	<b>2 792 278,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>685 241,96</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>28 510,00</b>	<b>33 550,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	28 510,00	33 550,86	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes</b>	<b>145 630,00</b>	<b>144 282,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 347,39</b>
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 300,00	3 307,20	0,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	3 000,00	1 120,00	0,00	0,00	1 880,00
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	6 400,00	1 737,90	0,00	0,00	4 662,10
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	13 600,00	20 937,24	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère communal	6 550,00	6 857,50	0,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires	110 000,00	107 400,36	0,00	0,00	2 599,64
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements)	3 780,00	2 922,41	0,00	0,00	857,59
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 817 620,00</b>	<b>1 862 789,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 124 510,00	1 171 576,00	0,00	0,00	0,00
7321	Attribution de compensation	570 860,00	570 864,00	0,00	0,00	0,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales	17 330,00	17 325,00	0,00	0,00	5,00
7336	Droits de place	33 900,00	32 105,65	0,00	0,00	1 794,35
7351	Taxe sur l'électricité	70 000,00	69 969,33	0,00	0,00	30,67
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	949,82	0,00	0,00	0,00
73681	Emplacements publicitaires	1 020,00	0,00	0,00	0,00	1 020,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>993 270,00</b>	<b>965 677,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 592,96</b>
7411	Dotation forfaitaire	408 080,00	408 082,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	144 120,00	144 124,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	69 000,00	69 000,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	83 150,00	68 273,92	0,00	0,00	14 876,08
7473	Départements	63 500,00	59 323,28	0,00	0,00	4 176,72
74748	Autres communes	2 490,00	0,00	0,00	0,00	2 490,00
74751	GFP de rattachement	0,00	664,04	0,00	0,00	0,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	554,12	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	24 440,00	24 392,68	0,00	0,00	47,32
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	63 000,00	51 080,00	0,00	0,00	11 920,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxes	6 000,00	5 340,00	0,00	0,00	660,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	11 160,00	11 611,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe professionnelle	14 300,00	9 703,00	0,00	0,00	4 597,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe professionnelle	99 000,00	108 499,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	5 030,00	0,00	0,00	0,00	5 030,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	5 030,00	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>193 420,00</b>	<b>129 255,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>64 164,51</b>
752	Revenus des immeubles	187 920,00	102 010,71	0,00	0,00	85 909,29
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	5 500,00	5 674,90	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	21 569,88	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>3 178 450,00</b>	<b>3 135 555,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 894,20</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>300,00</b>	<b>205,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>94,52</b>
7621	Produits autres immobilisations financières réglés	0,00	2,80	0,00	0,00	0,00
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risque	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
7688	Autres produits financiers	0,00	202,68	0,00	0,00	0,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>6 770,00</b>	<b>15 498,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7713	Libéralités reçues	0,00	130,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	39,75	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	326,85	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	1 570,00	296,21	0,00	0,00	1 273,79
7788	Produits exceptionnels divers	5 200,00	14 706,10	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>3 185 520,00</b>	<b>3 151 260,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 259,81</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 185 520,00</b>	<b>3 151 260,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 259,81</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014</b>		<b>292 000,00</b>				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	40 377,05	14 169,20	25 901,52	306,33
2031	Frais d'études	36 477,05	10 081,20	25 901,52	494,33
2051	Concessions et droits similaires	3 900,00	4 088,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	4 107,49	4 107,49	0,00	0,00
204172	Autres EPL - Bâtiments et installations	4 107,49	4 107,49	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	907 093,16	294 490,73	141 142,68	471 459,75
2111	Terrains nus	9 193,00	0,00	0,00	9 193,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 728,00	1 728,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
21312	Bâtiments scolaires	28 222,81	15 751,54	10 480,58	1 990,69
21316	Équipements du cimetière	9 500,00	0,00	9 500,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	484 095,98	70 795,53	20 542,31	392 758,14
2151	Réseaux de voirie	178 625,89	96 127,58	55 263,60	27 234,71
2152	Installations de voirie	106 156,84	54 347,30	42 176,03	9 633,51
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	3 180,16	0,00
21538	Autres réseaux	6 800,00	8 640,58	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2 280,00	2 280,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 500,00	1 800,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 465,76	16 308,94	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 272,60	2 695,00	0,00	3 577,60
2188	Autres immobilisations corporelles	22 252,28	24 016,26	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 1201 (2)	40 919,12	34 642,63	0,00	6 276,49
	Opérations d'équipement n° 1202 (2)	77 164,99	0,00	56 501,68	20 663,31
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 069 661,81</b>	<b>347 410,05</b>	<b>223 545,88</b>	<b>498 705,88</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	137 922,22	137 822,16	0,00	100,06
1641	Emprunts en euros	137 822,22	137 822,16	0,00	0,06
165	Dépôts et cautionnements reçus	100,00	0,00	0,00	100,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	20 000,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>157 922,22</b>	<b>137 822,16</b>	<b>0,00</b>	<b>20 100,06</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 227 584,03</b>	<b>485 232,21</b>	<b>223 545,88</b>	<b>518 805,94</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>1 227 584,03</b>	<b>485 232,21</b>	<b>223 545,88</b>	<b>518 805,94</b>
	<b>Pour information</b> <b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014</b>	<b>393 725,97</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	484 499,60	74 146,00	242 952,07	167 401,53
1321	Etat et établissements nationaux	34 192,40	0,00	0,00	34 192,40
1323	Départements	178 951,00	74 146,00	19 627,00	85 178,00
1326	Autres établissements publics locaux	68 147,00	0,00	0,00	68 147,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	198 209,20	0,00	223 325,07	0,00
1345	Participations pour non-réalisation d'aires de stationnement	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		484 499,60	74 146,00	242 952,07	167 401,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	489 906,40	507 527,43	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	86 996,80	85 179,00	0,00	1 817,80
10223	T.L.E.	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	24 438,83	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	397 909,60	397 909,60	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	100,00	100,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	64 000,00		0,00	
Total des recettes financières		554 006,40	507 627,43	0,00	46 378,97
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 038 506,00	581 773,43	242 952,07	213 780,50
021	Virement de la section de fonctionnement	564 744,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	18 060,00	18 050,00		10,00
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	3 934,00	3 934,00		0,00
281571	Matériel roulant	14 126,00	13 467,00		659,00
28182	Matériel de transport	0,00	649,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		582 804,00	18 050,00		564 754,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		582 804,00	18 050,00		564 754,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 621 310,00	599 823,43	242 952,07	778 534,50
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1201

LIBELLE : Rue V Hugo

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>DEPENSES</b>		<b>40 919,12</b>	<b>34 642,63</b>	<b>0,00</b>	<b>6 276,49</b>	<b>885 902,11</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>40 919,12</b>	<b>34 642,63</b>	<b>0,00</b>	<b>6 276,49</b>	<b>885 902,11</b>
2151	Réseaux de voirie	37 738,96	34 642,63	0,00	3 096,33	858 036,90
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	27 865,21
21533	Réseaux câblés	3 180,16	0,00	0,00	3 180,16	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -34 642,63	D-B -885 902,11

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1202

LIBELLE : Vidéoprotection

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>DEPENSES</b>		<b>77 164,99</b>	<sup>A</sup> <b>0,00</b>	<b>56 501,68</b>	<b>20 663,31</b>	<sup>B</sup> <b>153 508,18</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 760,08</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	4 760,08
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>77 164,99</b>	<b>0,00</b>	<b>56 501,68</b>	<b>20 663,31</b>	<b>148 748,10</b>
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	76 164,99	0,00	56 501,68	19 663,31	146 551,90
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de	0,00	0,00	0,00	0,00	126,90
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	2 069,30
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<sup>C</sup> <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<sup>D</sup> <b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A <b>0,00</b>	D-B <b>-153 508,18</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					1 601 209,94									
1641 Emprunts en euros (total)					1 601 209,94									
602780801	CREDIT AGRICOLE	27/01/2000		05/12/2000	415 271,12	F		5.75	5.75		S	X	N	A-1
5004/55991	CREDIT AGRICOLE	18/10/2001		05/01/2002	182 938,82	F		5.35	5.35		T	X	N	A-1
04214391036102	BANQUE COMMERCIALE MARCHE DE L'E Tél : 02.98.00.26.65.	11/12/2006		28/02/2007	150 000,00	F		3.95	3.95		T	X	N	A-1
A3307297	CAISSE D'EPARNE	05/12/2007		28/02/2008	120 000,00	F		4.44	4.44		A	X	N	A-1
8514692	CAISSE D'EPARNE	15/12/2008		23/12/2009	200 000,00	F		4.04	4.04		A	X	N	A-1
	La Banque Postale	20/11/2013		01/03/2014	533 000,00	F		3.05	3.1212		T	X	N	A-1
<b>Total général</b>					1 601 209,94									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2015											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2015 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		734 348,58					137 822,22	32 332,71	0,00	1 115,66
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		734 348,58					137 822,22	32 332,71	0,00	1 115,66
602780801	N	0,00		137 872,18	4,50	F		5.75	26 148,19	9 060,61	0,00	0,00
5004/55991	N	0,00		17 233,77	0,83	F		5.35	16 342,27	1 472,05	0,00	0,00
04214391036102	N	0,00		44 369,07	2,92	F		3.95	13 664,58	2 091,58	0,00	0,00
A3307297	N	0,00		27 413,31	1,17	F		4.44	12 838,94	1 787,20	0,00	0,00
8514692	N	0,00		68 513,07	3,00	F		4.04	21 087,45	3 619,86	0,00	0,00
	N	0,00		438 947,18	8,00	F		3.1212	47 740,79	14 301,41	0,00	1 115,66
<b>Total général</b>		0,00		734 348,58					137 822,22	32 332,71	0,00	1 115,66

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2015 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>														
<b>TOTAL A</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
<b>Barrière simple B</b>														
<b>Option d'échange C</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	734 348,58					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Variable	Subvention d'équipement versées	1	
Linéaire	Matériel de transport et véhicules industriels	8	23/02/2015

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>157 822,22</b>	<b>137 822,16</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>137 822,22</b>	<b>137 822,16</b>
1641	Emprunts en euros	137 822,22	137 822,16
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	20 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	20 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	137 822,16	223 545,88	393 725,97	755 094,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>738 800,80</b>	<b>III 103 229,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>91 996,80</b>	<b>85 179,00</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	86 996,80	85 179,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(6)</b>		<b>646 804,00</b>	<b>18 050,00</b>
2804172	Amortissement des immobilisations	3 934,00	3 934,00
281571	Amortissement des immobilisations	14 126,00	13 467,00
28182	Amortissement des immobilisations	0,00	649,00
024	Produits de cessions	64 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	564 744,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2015	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>103 229,00</b>	<b>242 952,07</b>	<b>0,00</b>	<b>397 909,60</b>	<b>744 090,67</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 755 094,01</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 744 090,67</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3) -11 003,34</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b> <b>ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>A10.1</b>

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
<b>TOTAL GENERAL</b>				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

<b>Pour mémoire</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM)</b>
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	64 000,00
<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

<b>Libellé de la recette :</b> Dotation d'équipement des territoires ruraux (MdS)							
<b>Reste à employer au 01/01/2015 :</b>				0,00			
<b>Recettes</b>				<b>Dépenses</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>
13	1341	Dotation d'équipeme	119 258,00				0,00
			0,00	21	21318	Autres bâtiments publics	119 258,00
<b>Reste à employer au 31/12/2015 :</b>				0,00			

<b>Libellé de la recette :</b> Dotation d'équipement des territoires ruraux (VidéoP)							
<b>Reste à employer au 01/01/2015 :</b>				0,00			
<b>Recettes</b>				<b>Dépenses</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>
13	1341	Dotation d'équipeme	13 671,20				0,00
			0,00	21	21538	Autres réseaux	13 671,20
<b>Reste à employer au 31/12/2015 :</b>				0,00			

<b>Libellé de la recette :</b> Part. non réalisation d'aire de stationnement							
<b>Reste à employer au 01/01/2015 :</b>				0,00			
<b>Recettes</b>				<b>Dépenses</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>
13	1345	Participations pour n	5 000,00				0,00
			0,00	21	2151	Réseaux de voirie	5 000,00
<b>Reste à employer au 31/12/2015 :</b>				0,00			

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/2015 :</b>				0,00			
<b>TOTAL Recettes</b>			137 929,20	<b>TOTAL Dépenses</b>			137 929,20
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/2015 :</b>				0,00			

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		1	0	1	1	0	1
Directeur Général des Services	A	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		9	0	9	9	0	9
Attaché	A	2	0	2	2	0	2
adjoint adm 1ere classe	C	3	0	3	3	0	3
adjoint adm 2e classe	C	2	0	2	2	0	2
adjoint adm ppal 1ere classe	C	2	0	2	2	0	2
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		30	1	31	22	1	23
Technicien ppal de 2é classe	B	1	0	1	1	0	1
1	C	0	0	0	0	1	1
Adjoint technique 1ere classe	C	2	0	2	0	0	0
Adjoint technique 2e classe	C	23	1	24	18	0	18
Adjoint technique ppal 1ere classe	C	2	0	2	1	0	1
Agent de Maîtrise	C	2	0	2	2	0	2
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		3	0	3	3	0	3
atsem 1e classe	C	2	0	2	2	0	2
atsem ppal 2e classe	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		6	0	6	4	0	4
assistant conservation 2e classe	B	1	0	1	1	0	1
assistant conservation principal 2e classe	B	1	0	1	0	0	0
adjoint du patrimoine 1e classe	C	1	0	1	1	0	1
adjoint du patrimoine 2e classe	C	3	0	3	2	0	2
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		1	0	1	0	0	0
adjoint d'animation 1e classe	C	1	0	1	0	0	0
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		5	0	5	3	0	3

<b>COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14</b>	<b>CA</b>	<b>2015</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015</b>	<b>C1.1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
brigadier	C	1	0	1	1	0	1
brigadier chef principal	C	2	0	2	1	0	1
gardien	C	2	0	2	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>54</b>	<b>1</b>	<b>55</b>	<b>41</b>	<b>1</b>	<b>42</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2015
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agent occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>17 465,86</b>		
1	C	TECH		17 465,86	3-1	CDD
<b>Agent occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>76 510,66</b>		
1	C	ADM		3 420,29	A	CDD
1	C	MS		5 927,25	A	CDD
3	C	TECH		8 307,87	A	CDD
5	C	TECH		58 855,25	A	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>93 976,52</b>		

<b>COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14</b>	<b>CA</b>	<b>2015</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015</b>	<b>C1.1</b>

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14</b>	<b>CA 2015</b>
--	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2015</b>	<b>C1.2</b>

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT. )

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>
Josiane Roche	Gestion Action Sociale

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER  
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 01/01/2014 : Camping Municipal "La Pelouse"	JALARIN VERONIQUE	JALARIN VERONIQUE	Artisan / Commerçant / Agri	5 700,00
<u>Détention d'une part du capital</u> 01/01/2012 01/01/2012 01/01/2012	CRCAM CRCAM HLM DU LIBOURNAIS	CRCAM CRCAM SOCIETE ANONYME HLM DU LIBOURNAIS	Personne Morale de Droit P Personne Morale de Droit P Etablissement Public Nation	304,88 152,45 1 524,49
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE**  
**OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
Communauté de Communes de Castillon Pujols	17/12/2002	Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	0,01
SI d'Eau et d'Assainissement		Sans fiscalité propre	0,01
SI des Travaux d'Amélioration Foncière		Sans fiscalité propre	1 290,20
SIL DU CHENIL DU LIBOURNAIS	07/08/2012	Sans fiscalité propre	2 272,92
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
S Dép. d'Energie Electrique de la Gironde		Sans fiscalité propre	100,00
S du Collège Aliénor d'Aquitaine		Sans fiscalité propre	5 798,83
SM Agence de Gestion et de Developpement Informatique	28/02/2008	Sans fiscalité propre	291,60

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)</b>	<b>C3.2</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS de Castillon la Bataille			SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2014 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2014 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2014 (%)
Taxe d'habitation	3 116 603,00	9,498	15,150	0,000	472 165,00	9,498
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 936 433,00	1,510	23,130	0,000	679 197,00	1,510
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	28 909,00	0,837	49,460	0,000	14 298,00	0,832
<b>TOTAL</b>	<b>6 081 945,00</b>	<b>5,449</b>			<b>1 165 660,00</b>	<b>4,592</b>

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>		
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.20 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.22 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.23 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.24 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
p.25 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.26 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.27 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
p.28 A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
A11 - Etat des travaux en régie		X
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.29 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.30 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
p.31 C1.1 - Etat du personnel	X	
p.35 C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.36 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.37 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.38 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
C3.6 - Identification des flux croisés		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>		
p.39 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant )

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14		CA	2015
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

Présenté par le Maire,  
A Castillon-la-Bataille, le 29/02/2016  
Le Maire,



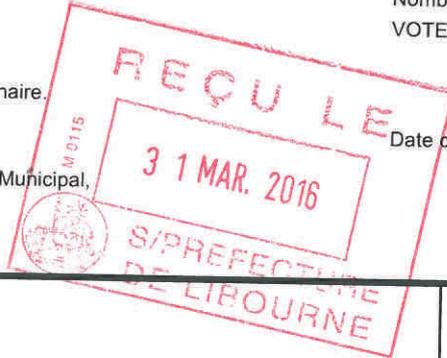
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
A Castillon-la-Bataille, le 29/02/2016

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :  
Nombre de membres présents :  
Nombre de suffrages exprimés :  
VOTES : Pour :  
          Contre :  
          Abstention :

23  
18  
22  
5  
0

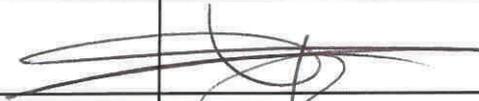
Date de convocation : 24/02/2015



Jean Pierre Bechadergue	
Jérôme Bornerie	
Aurélie Boulanger	
Violette Bouty	
Jacques Breillat	
Philippe Brimaldi	
Martine Chiverche	
Jean Claude Ducouso	
Fernand Escalier	
Gérard Féraudet	
Florence Jost	
Christine Jouanno	
Sylvie Lafage	



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean François Lamothe	
Nicole Frouin	
Alain Leydet	
Marie Noëlle Magne	
Pierre Meunier	
Hélène Newman	
Françoise Priour	
Josiane Roche	
Sophie Seigue	
Patrick Trachet	



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 29/02/2016 et de la publication le 29/02/2016.

A Castillon la Bataille, le 29/02/2016

Maire  
  
 Jacques BREILLAT